



**DOSSIER D'INSCRIPTION IFAS / IFAP
DE SAINT-LAURENT DU MARONI
ADMISSION RENTREE SEPTEMBRE 2021**

**Relatif aux conditions d'admission à
l'Institut de Formation de Guyane préparant aux Diplômes d'Etat
Aide-Soignant et Auxiliaire de Puériculture**

CALENDRIER

Mise en ligne du dossier d'inscription	Vendredi 05 février 2021
Ouverture des inscriptions	Vendredi 05 février 2021
Clôture des inscriptions <i>(pour tous parcours de formation confondus)</i>	Lundi 5 mars 2021 minuit <i>(cachet de la poste faisant foi)</i>
Période des entretiens oraux <i>(sous réserve de modifications réglementaires)</i>	Lundi 3 mai au vendredi 14 mai 2021
Résultats d'admission	Vendredi 11 juin 2021 à 10 heures
Confirmation des candidats	Au plus tard mercredi 23 juin 2021 minuit par mail (secrétariat)
Rentrée pédagogique	Lundi 30 août 2021

NOTE EXPLICATIVE

MODALITES D'ADMISSION (Arrêté du 7 avril 2020)

Les modalités d'accès sont les mêmes que vous ayez un parcours de formation complet ou un parcours de formation partiel à suivre.

Il n'y a pas de pré-requis à la formation. Il n'y a plus de conditions de diplôme.

Il faut satisfaire aux nouvelles modalités de sélection. On ne parle plus de concours.

Dorénavant, la sélection pour entrer en formation est réalisée par un **jury de sélection** sur la base de 2 éléments :

- Un **dossier** de candidature
- Un **entretien** destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre l'une des formations visées. L'entretien, d'une durée de 15 à 20 mn permet d'apprécier les qualités humaines, relationnelles du candidat et son projet professionnel (*sous réserve de modifications réglementaires*).

L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un **binôme d'évaluateurs** composé, selon la formation concernée, d'un aide-soignant ou d'un auxiliaire de puériculture en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé de l'Institut de formation paramédical.

DOSSIER DE CANDIDATURE (documents à fournir)

Selon l'article 6 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission à la formation conduisant au Diplôme d'Etat Aide-soignant et Auxiliaire de Puériculture (...)

Le dossier de candidature comporte 2 parties :

PARTIE MOTIVATION :

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation **manuscrite**
- Un document **manuscrit** relatant, selon votre choix, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit un projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document **n'excède pas 2 pages**
- Le cas échéant, la copie de vos résultats et appréciations ou bulletins scolaires des classes de première et terminale
- Selon votre situation, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- Tout autre justificatif valorisant un de vos engagements ou expérience professionnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture.

PARTIE ADMINISTRATIVE :

- La fiche de renseignement dûment complétée (en page 6)
- La photocopie de votre pièce d'identité
- Pour les ressortissants hors Union Européenne :
 - Une attestation du niveau de langue française requis C1
 - Un titre de séjour valide pour toute la période de la formation
- La copie des originaux des diplômes ou titres traduits en français
- La copie de l'attestation personnelle d'assuré social
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile
- Une photo d'identité

PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien prévu à l'article 2.

CONNAISSANCES ET APTITUDES ATTENDUES POUR SUIVRE LES FORMATIONS

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

RESULTATS

Chaque candidat est informé personnellement par écrit de ses résultats. Il dispose d'un délai de **sept jours ouvrés** pour valider son inscription en Institut de formation en cas d'admission sur liste principale.

Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

Les résultats de la sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles ont été organisées. Cependant, par dérogation, le Coordonnateur Général de l'IFSI/IFAS/IFAP de Guyane peut accorder, pour une durée qu'il détermine et dans la limite cumulée de deux ans, **un report pour l'entrée en scolarité** dans l'Institut de formation :

- **Soit de droit**, en cas de congé maternité, de rejet du bénéficiaire de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet d'une demande congé formation, d'une demande de mise en disponibilité ou pour la garde d'un enfant de moins de quatre ans
- **Soit de façon exceptionnelle**, sur la base des éléments apportés par le candidat justifiant de la survenue d'un événement important l'empêchant de débiter sa formation.

Tout candidat bénéficiant d'un **report d'admission** doit, au moins trois mois avant la date de rentrée prévue, confirmer son intention de reprendre sa scolarité à ladite rentrée.

ADMISSION DEFINITIVE

L'admission définitive est prononcée dmission définitive est soumise subordonnée à :

- La production, **au plus tard le jour de la rentrée**, d'un certificat médical émanant d'un **médecin agréé** (voir liste ARS) attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine (...)
- La production, **au plus tard le jour de la rentrée**, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination obligatoires pour le personnel soignant.

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION POUR L'ANNEE 2021-2022

- Frais d'inscription à la sélection : 103,00 €
- Frais de scolarité : 220,00 €
- Frais de formation :
 - Formation intégrale : 3 574,10 €
 - Formation modulaire : tarif selon les unités d'enseignement à suivre
- Equipement vestimentaire professionnel (tunique, pantalon et chaussures) à votre charge

En fonction du statut des candidats, une prise en charge du coût de la formation peut être envisagée :

- Vous êtes demandeur d'emploi ou jeune de moins de 26 ans en poursuite d'études, le Conseil Territorial de Guyane financera tout ou une partie de votre formation
- Vous êtes salarié(e) en CDI ou CDD, vous devez en plus de l'inscription à la Sélection, préparer un dossier de financement avec le soutien de votre employeur ou organisme concerné.

DOSSIER DE CANDIDATURE ET DOCUMENTS A FOURNIR

**DOSSIER DE CANDIDATURE AU TITRE DE LA FORMATION A SUIVRE A
SAINT-LAURENT DU MARONI :**

- AIDE-SOIGNANT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
- PARCOURS COMPLET OU PARCOURS PARTIEL POST BAC ASSP / SAPAT
- STATUT DE FONCTIONNAIRE depuis plus de 3 ans en qualité d'ASH
- PARCOURS PASSERELLE (DEAVS, MCAD, DEAS Structure...)

**DOSSIER A RENVOYER (en une seule fois)
entre le 05/02/2021 et le 05/03/2021 minuit**

**à IFAS / IFAP site de SAINT-LAURENT
35 avenue Justin Catayée
97320 SAINT-LAURENT DU MARONI**

**Tout dossier incomplet ou réceptionné hors délai (le cachet de la poste faisant foi)
sera refusé et non traité**

*Les frais d'inscription sont non remboursables après la clôture des inscriptions, le 5 mars 2021
(y compris en cas de désistement, absence, maladie ou échec à la sélection)*

CALENDRIER DES EPREUVES DE SELECTION

Mise en ligne du dossier d'inscription	Vendredi 05 février 2021
Ouverture des inscriptions	Vendredi 05 février 2021
Clôture des inscriptions <i>(pour tous parcours de formation confondus)</i>	Lundi 5 mars 2021 minuit <i>(cachet de la poste faisant foi)</i>
Période des entretiens oraux <i>(sous réserve de modifications réglementaires)</i>	Lundi 3 mai au vendredi 14 mai 2021
Résultats d'admission	Vendredi 11 juin 2021 à 10 heures
Confirmation des candidats	Au plus tard mercredi 23 juin 2021 minuit par mail (secrétariat)
Rentrée pédagogique	Lundi 30 août 2021

FICHE D'INSCRIPTION
A renvoyer au plus tard le lundi 5 mars 2021 minuit

*Photo
à coller ici
(Ne pas agraffer)*

Partie 1 : Votre situation personnelle

NOM DE NAISSANCE : NOM D'ÉPOUSE :
PRENOM : Nationalité :
Sexe : Féminin Masculin Date de naissance :/...../.....
Lieu de naissance : Dép. : Pays :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone fixe : Portable :
Adresse mail (en majuscule): @.....
Permis de conduire : OUI NON En cours Véhicule personnel : OUI NON
Situation familiale : Célibataire Marié(e)° Divorcé (e) Nombre d'enfants à charge :
.....

Partie 2 : Vos diplômes (joindre les photocopies)

Dernier diplôme obtenu : Année d'obtention :
Pour les ressortissants Hors Union Européenne : Traduction du diplôme :
Si parcours Passerelle ou Partiel, quels modules devez-vous suivre :
 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7 / 8

Partie 3 : Votre situation en 2021 (au moment de l'inscription)

Etudiant / Lycéen Inactif , précisez : Salarié
 Demandeur d'emploi inscrit à Pole Emploi depuis : - de 3 mois + de 6 mois en cours
N° identifiant :
 Salarié si prise en charge par l'employeur, précisez :
Nom de l'établissement :
Adresse :
Téléphone : Email :
Poste occupé :
Type de contrat : CDD CDI Intérim Autre ,
précisez.....

Partie 4 : Prise en charge de la formation (fournir le document de prise en charge)

Conseil Territorial de Guyane Employeur ou organisme : Public Privé
Nom de l'établissement :
Adresse :
Téléphone : Email :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Fait le A.....
Signature du candidat ou tuteur légal (si candidat mineur)

LISTE DES DOCUMENTS à renvoyer au plus tard : Lundi 5 mars 2021 minuit	Partie réservée au Secrétariat N° dossier :
Fiche d'inscription jointe, dûment complétée recto-verso et signée	<input type="checkbox"/>
Pièce d'identité (ou passeport) - copie couleur recto verso sur le même versant de page	<input type="checkbox"/>/...../
Pour les ressortissants hors Union européenne, un titre de séjour valide pour toute la période de la formation - copie couleur recto verso sur le même versant de page	<input type="checkbox"/>/...../
Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1	<input type="checkbox"/>
Une lettre de motivation manuscrite	<input type="checkbox"/>
Un curriculum vitae à jour	<input type="checkbox"/>
Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation - ce document n'excède pas 2 pages	<input type="checkbox"/>
Copie des originaux des diplômes ou titres traduits	<input type="checkbox"/>
Copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires de Première et Terminale pour les Bacs ASSP/SAPAT	<input type="checkbox"/>
Attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)	<input type="checkbox"/>
Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant ou auxiliaire de puériculture	<input type="checkbox"/>
Photocopie de votre attestation POLE EMPLOI mentionnant votre N° identifiant (pour les candidats demandeurs d'emploi)	<input type="checkbox"/>
Engagement signé par l'employeur (pour les candidats en contrat d'apprentissage ou en contrat professionnel)	<input type="checkbox"/>
2 enveloppes ordinaires autocollantes affranchies au tarif en vigueur avec votre nom et adresse inscrits sur chaque enveloppe	<input type="checkbox"/>
1 photo d'identité avec votre nom et prénom inscrits derrière	<input type="checkbox"/>
Un justificatif du paiement des frais d'inscription à la sélection de 103.00 € selon les modalités décrites à la page du coupon de paiement	<input type="checkbox"/>
Partie réservée au Secrétariat : Date de réception du dossier : / / 2021	
Dossier complet et dans les délais (avis favorable) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dossier Incomplet et/ou hors délai (refusé) <input type="checkbox"/>	

Pour la constitution du dossier d'inscription aux épreuves de sélection, je m'engage à renvoyer, **en une seule fois, la fiche d'inscription dûment remplie et signée ainsi que tous les documents cités dans la liste à fournir.**

J'ai bien noté que tout dossier incomplet ou arrivé hors délai après **le lundi 5 mars 2021 minuit**, cachet de la Poste faisant foi, **sera refusé et non traité.**

Publication des résultats sur internet (aucun résultat ne sera donné par téléphone) :

J'autorise Je n'autorise pas

l'Institut à publier mon identité, dans le cadre de la diffusion des résultats ; Tout oubli vaudra une autorisation.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Fait le :

A :

Signature du candidat ou représentant légal (si candidat mineur)

SE FORMER A L'INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

DUREE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 10 mois en alternant cours et périodes de stage. Elle s'organise autour de :

8 modules de formation (17 semaines / 595 heures) :

Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne / 4 semaines (140 heures)

Module 2 : L'état clinique d'une personne / 2 semaines (70 heures)

Module 3 : Les soins / 5 semaines (175 heures)

Module 4 : Ergonomie / 1 semaine (35 heures)

Module 5 : Relation - Communication / 2 semaines (70 heures)

Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers / 1 semaine (35 heures)

Module 7 : Transmission des informations / 1 semaine (35 heures)

Module 8 : Organisation du travail / 1 semaine (35 heures)

6 stages de 4 semaines (24 semaines / 840 heures) :

Ils sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :

- **Services de court séjour :** chirurgie, médecine, urgence, réanimation...
- **Services de moyen ou long séjour :** personnes âgées, handicapés
- **Services de santé mentale ou services psychiatriques**
- **Secteur extrahospitalier :** services de soins à domicile, EHPAD
- Structure **optionnelle**

Sur l'ensemble des stages cliniques, un stage dans une structure d'accueil pour personnes âgées est obligatoire.

Le stage dans une structure optionnelle est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique. Il est effectué en fin de formation.

PARCOURS COMPLET :

Les candidats suivent l'intégralité de la formation soit 8 modules pour 1435 heures de formation.

PARCOURS POST BAC PRO (ASSP ou SAPAT) :

Les candidats s'inscrivent dans la formation en Parcours Partiel et suivent les modules suivants :

DIPLOME	UNITES DE FORMATION A SUIVRE
BAC ASSP	2 – 3 - 5
BAC SAPAT	2 – 3 – 5 - 6

PARCOURS PARTIEL (diplômes passerelles)

Les candidats s’inscrivent dans la formation en Parcours Partiel et suivent les modules en fonction de leur diplôme :

TITRE / DIPLOME	UNITES DE FORMATION A SUIVRE
DE Auxiliaire de Puériculture	1 - 3
DE Accompagnant Educatif et Social <i>Accompagnement de la vie à domicile</i>	2 - 3 - 6 - 8
DE Accompagnant Educatif et Social <i>Accompagnement de la vie en structure</i>	2 - 3 - 6
DE Accompagnant Educatif et Social <i>Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire</i>	1 - 2 - 3 – 6 - 8
DE Ambulancier ou CCA	1 – 3 – 6 - 8
DE Auxiliaire de Vie Sociale ou Mention Complémentaire d’Aide à Domicile	2 - 3 - 6 - 8
DE Aide Médico-Psychologique	2 - 3 - 6
Titre PRO Assistant de vie aux familles	2 - 3 - 6 – 7 - 8

SE FORMER A L'INSTITUT DE FORMATION D'AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

DUREE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 10 mois en alternant cours et périodes de stage. Elle s'organise autour de :

8 modules de formation (17 semaines / 595 heures)

Module 1 : L'accompagnement d'un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne / 5 semaines (175 heures)

Module 2 : L'état clinique d'une personne à tout âge de la vie / 2 semaines (70 heures)

Module 3 : Les soins à l'enfant / 4 semaines (140 heures)

Module 4 : Ergonomie / 1 semaine (35 heures)

Module 5 : Relation - Communication / 2 semaines (70 heures)

Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers / 1 semaine (35 heures)

Module 7 : Transmission des informations / 1 semaine (35 heures)

Module 8 : Organisation du travail / 1 semaine (35 heures)

6 stages de 4 semaines (24 semaines / 840 heures)

Ils sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :

- Un stage en **maternité**
- Un stage en **établissement ou service accueillant des enfants malades**
- Deux stages en **structure d'accueil d'enfants de moins de 6 ans**
- Un stage en **structure accueillant des enfants en situation de handicap ou en service de pédopsychiatrie ou en structure d'Aide sociale à l'enfance**
- Un stage **optionnel**

Le stage dans une structure optionnelle est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique. Il est effectué en fin de formation.

PARCOURS COMPLET :

Les candidats suivent l'intégralité de la formation soit 8 modules pour 1435 heures de formation.

PARCOURS POST BAC PRO (ASSP ou SAPAT) :

Les candidats s'inscrivent dans la formation en Parcours Partiel et suivent les modules suivants :

DIPLOME	UNITES DE FORMATION A SUIVRE
BAC ASSP	1 - 2 - 3 - 5
BAC SAPAT	1 - 2 - 3 - 5 - 6

PARCOURS PARTIEL (diplômes passerelles)

Les candidats s'inscrivent dans la formation en Parcours Partiel et suivent les modules en fonction de leur diplôme :

TITRE / DIPLOME	UNITES DE FORMATION A SUIVRE
DE Aide-soignant	1 - 3
DE Accompagnant Educatif et Social <i>Accompagnement de la vie à domicile</i>	1 - 2 - 3 - 6 - 8
DE Accompagnant Educatif et Social <i>Accompagnement de la vie en structure</i>	1 - 2 - 3 - 6
DE Accompagnant Educatif et Social <i>Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire</i>	1 - 2 - 3 - 6 - 8
DE Auxiliaire de Vie Sociale ou Mention Complémentaire d'Aide à Domicile	1 - 2 - 3 - 6 - 8
DE Aide Médico-Psychologique	1 - 2 - 3 - 6

Tout paiement doit être effectué auprès de :



➔ La Régie du CHC de la DAF (*Centre Hospitalier de Cayenne, avenue des Flamboyants - 97306 CAYENNE*)

Tél : 0594 39 51 71 - Réception du public : Du Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h00 à 12h00

Mode de règlement accepté : numéraire, carte bleue et chèque (à l'ordre de « TRESORERIE HOSPITALIERE »)

ou

➔ *IFSI de Guyane – (6, avenue d'Estrées – B.P 6006 - 97306 CAYENNE)*

Mode de règlement accepté : virement bancaire (voir RIB ci-joint)

(Prière de rajouter l'intitulé du concours dans la rubrique message/commentaire lors de la transaction « concoursap »)

✂ *Volet à découper à l'aide des pointillés*

CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE IFSI DE GUYANE	CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE RÉGIE – TRESOR PUBLIC
<p style="text-align: center;"><u>Coupon de paiement</u></p> <p>Cayenne le</p> <p>Nom du candidat :</p> <p>Prénom du candidat :</p> <p>Prestation(s) :</p> <p><input type="checkbox"/> Concours d'entrée en formation Aide-Soignant (IFAS)</p> <p><input type="checkbox"/> Concours d'entrée en formation Auxiliaire de puériculture (IFAP)</p> <p style="text-align: right;">Total : 103.00 Euros</p> <p style="text-align: center;"><i>Partie du coupon à renseigner par le candidat</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Récépissé</u></p> <p>Cayenne le</p> <p>Nom du candidat :</p> <p>Prénom du candidat :</p> <p>Prestation(s) :</p> <p><input type="checkbox"/> Concours d'entrée en formation Aide-Soignant (IFAS)</p> <p><input type="checkbox"/> Concours d'entrée en formation Auxiliaire de puériculture (IFAP)</p> <p style="text-align: right;">Total : 103.00 Euros</p> <p>Visa du régisseur :</p> <p style="text-align: center;"><i>Justificatif à joindre au dossier d'inscription</i></p>

ESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	97300	00002005227	85	TPCAYENNE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1973	0000	0020	0522	785	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

REGIE CENTRE HOSPITALIER ANDRE ROSEMON